



PRé

POUR UNE RÉPUBLIQUE *é*COLOGIQUE

## NEWSLETTER n°14

Juin 2011

---

### Sommaire

- P 2 à 3      Edito de Guillaume VUILLETET, Président du PRé
- P 4 à 8      Défense, la nécessité d'une volonté politique européenne forte et renouvelée
- P 9 à 10     Revue de presse
- P 11         Bulletin d'adhésion

**Edito –**

***Par Guillaume Vuilletet, Président du PRé***

Les derniers bulletins sont en train d'être décomptés par les militants d'Europe Ecologie les Verts et Martine Aubry va aujourd'hui officialiser sa candidature à la primaire socialiste. Le pré-scrutin de la gauche suit son cours pour connaître les protagonistes de l'élection présidentielle.

Ce « billet » va donc sortir alors même que les résultats au sein d'EELV ne sont pas connus pas plus que la déclaration qui donnera sens à la candidature de Martine Aubry.

C'est un peu fait exprès. J'ai soutenu Nicolas Hulot et j'espère en sa victoire. Chacun parmi les membres du PRé a fait son choix son sa démarche civique ou partisane. Mais avant de pleurer ou de se réjouir du casting final, il y a un bilan à faire de ces primaires.

Ce bilan, c'est qu'elles n'ont pas permis – ou qu'elle ne permette pas pour les socialistes- de porter un débat sur le projet. Ce qui est apparaît est bien d'avantage un débat sur la posture.

Exercice intermédiaire entre la désignation interne et un premier tour partisan, le système des primaires n'a pas encore atteint loin s'en faut sa maturité.

C'est un exercice de style où il s'agit de plaire à l'extérieur tout en ne déplaisant pas à l'intérieur (à moins que ce ne soit l'inverse). Pour autant, il n'est pas totalement vide de sens. Le choix qui va

s'opérer au sein de l'écologie politique traduit sans doute une orientation de son ouverture sur la société. Sans doute arrivera t-on aussi à déduire de l'affrontement socialiste une perception de la société. Le rapport de TERRA NOVA sur le recentrage du PS autour des questions sociétales en sera peut être un des éléments structurant.

Tout cela n'est pas anodin. Le débat public ne sera pas le même selon que l'écologie-politique se positionne comme la garantie du respect de l'environnement et propose de jouer ce rôle par délégation des électeurs ou qu'elle décide d'associer les citoyens à la construction d'un projet politique global. Evidemment l'élection n'aura pas le même sens que le PS suive ou non la doctrine «Terra nova ».

Mais la réalité c'est que la gauche peine à répondre aux angoisses de l'époque.

Il y a aujourd'hui trois crises majeures en Europe. Grèce, Irlande Portugal. Chacun imagine demain l'Espagne, la France ou l'Italie dans une situation analogue. C'est oublier que chacune des crises déclarées ou fantasmées ont des causes diverses qui constituent autant de facettes de la crise globale du libéralisme. L'Irlande a assumé un système dérégulé et sans garde fou qu'elle paie aujourd'hui dans sa chute, la spéculation immobilière est à l'origine

d'une économie virtuelle en Espagne, la Grèce paie son absence de civisme fiscal. Toutes peinent un Euro trop fort et trop centré sur la préservation de sa valeur. Le trait un peu simpliste et se heurtera à bien des critiques mais c'est un peu cela tout de même. En fait, il n'y a qu'un seul point commun, c'est que les tenants du capitalisme financier font payer la note de leur faillite aux Etats et donc aux peuples.

Les primaires vont se dérouler mais l'enjeu pour l'écologie politique, c'est maintenant de proposer un projet global, un projet social, environnemental et démocratique. Bref, un projet d'une république écologique.

Bonne vacances !

## **Défense, la nécessité d'une volonté politique européenne forte et renouvelée.**

Depuis la fin de la guerre froide, nous sommes entrés de nouveau dans une période d'instabilité stratégique ; le temps des deux grands blocs, « assurés d'une destruction mutuelle » (Mutual Assured Destruction MAD) qui se faisaient face sans que l'un ou l'autre puissent espérer remporter une éventuelle confrontation est révolu. La période qui l'a immédiatement suivie, a été celle de l'hyper puissance américaine et de sa domination militaire (aujourd'hui, 43 % des dépenses militaires totales dans le monde, sont le fait des seuls USA<sup>(1)</sup>).

Cette période semble aujourd'hui toucher à sa fin et ce pour deux raisons. D'abord l'usage de cette hyper puissance s'est montrée inefficace en Irak et en Afghanistan où le déploiement de force n'a rien résolu et l'élimination par des troupes américaines d'Oussama Ben Laden n'y change rien. Ces deux pays sont dans une situation de chaos total dont les premières victimes sont les populations locales et où finalement il apparaît, en Irak pour le moins, que de grandes sociétés américaines profitent plus de la manne de la reconstruction que les citoyens de ce pays. Ensuite, ont émergé une autre

---

(1) 698 Milliards de dollars sur un total de 1 620 Mds (Source : *Stockholm International Peace Research Institut Military Expenditure Database 2011*).

puissance de taille mondiale, la Chine, et des puissances régionales ou moyennes comme le Brésil, l'Inde, la Turquie, l'Afrique du Sud le Pakistan et quelques autres, détentrices d'armes nucléaires et bien décidées à faire entendre leur voix sur la scène internationale ; ce qui est parfaitement légitime. Nous sommes donc confrontés à la renaissance d'un monde multi polaire, où malheureusement l'Europe ne s'affirme pas.

Comme écologistes et républicains, nous élevons au cœur de nos valeurs l'humanisme et le respect de la vie. Cependant nous savons également que nous ne pouvons aborder ces questions uniquement animés par nos bon sentiments, si généreux soient-ils. L'Histoire nous a tragiquement appris qu'il fallait parfois faire face à la barbarie et même qu'il fallait être capable de s'y opposer y compris par la force. Faut-il rappeler les funestes conséquences de la faiblesse des démocraties occidentales à Munich en 1938 face à l'expansionnisme nazi ?

### **Une nouvelle donne stratégique**

Nous avons à peine eut le temps de nous féliciter du succès de la construction européenne, du strict point de vue de la stabilité stratégique, car pour le reste c'est un autre débat, qu'il nous faut réfléchir aux nouveaux enjeux

stratégiques et aux risques qu'ils génèrent. Le monde évolue rapidement et si certains signes sont encourageants pour la paix et la stabilité, d'autres sont de réels motifs d'inquiétude.

Un premier constat, le modèle de surexploitation des richesses naturelles (pétrole et autres énergies fossiles, eau, matières premières, terres arables ...) génère des rivalités et des tensions porteuses de déstabilisations pour la sécurité du monde et d'affrontement et même de guerre ouverte pour la conquête et la maîtrise de celles-ci. La justesse de nos analyses sur le caractère éminemment dangereux, voire intrinsèquement générateur de conflit de ce mode de développement, ne nous protégera malheureusement pas de ces tensions internationales dans le futur.

Nous sommes persuadés que la transformation écologique de la société, comme la réduction des inégalités sociales dans le monde, seront de nature à réduire ces risques, voire même à les éliminer, en assurant une meilleure allocation des ressources et un mode de développement raisonnable centré sur le bien être des hommes et des femmes. Toutefois, quelque soit la force de notre engagement, nous devons bien reconnaître qu'il y a un chemin considérable à parcourir pour accompagner cette transition sans heurts et de manière pacifique.

Par ailleurs, les printemps arabes qui sont à l'inverse, une source d'espoir et de confiance en l'émergence d'une paix juste et durable dans cette région si proche de l'Europe, nous rappellent aujourd'hui, comme hier dans l'ex Yougoslavie, que dans certains cas, face à la menace sur des populations civiles, il est indispensable de disposer d'un outil militaire performant, pour éviter les pires drames.

### **Le non sens de l'alignement atlantiste de Sarkozy**

Cependant, si nous acceptons cette nécessité, quel regard portons-nous sur la politique conduite par notre pays ? Depuis l'arrivée de Nicolas SARKOZY à la Présidence de la République, la France a renoncé à l'indépendance de sa stratégie de défense en réintégrant le Commandement militaire de l'OTAN et ce, sans obtenir d'avancées importantes en matière de concept stratégique, ni de renforcement du pilier européen, pas plus que de partage des responsabilités au sein de l'alliance<sup>(2)</sup>. L'OTAN est et demeure une alliance sous protection américaine, c'est à dire que dans les faits la sécurité de l'Europe dépend d'un

---

(2) Mise à part deux Commandements qui ont été attribués à des officiers français, le Commandement suprême allié chargé de la transformation des forces (ACT) à Norfolk en Virginie et le Commandement conjoint de la Force de réaction rapide (NRF) à Lisbonne au Portugal rien au sein de l'alliance n'a vraiment changé.

Etat extérieur au continent et à sa construction politique. Cette réalité pose trois types de problèmes majeurs.

D'abord l'indépendance et la souveraineté sont des conditions du plein exercice de la démocratie. Une entité politique, qu'elle soit nationale ou supra nationale, ne peut prétendre à la réalité de son fonctionnement démocratique si elle n'assume pas pleinement sa propre sécurité. Si un pays, ou une entité supra nationale, comme l'Union européenne, dépend d'un tiers pour assurer sa sécurité permanente, elle est par voie de conséquence perméable aux pressions que pourrait exercer ce protecteur. C'est toute l'ambiguïté de la place des européens au sein de l'OTAN. Comme corollaire, la présence au sein de l'alliance nous conduit à une proximité fâcheuse et à des risques d'assimilation politique que nous refusons.

Ensuite, la délégation de défense est en réalité comme souscrire une assurance qui ne couvre pas tous les sinistres. De fait il est hasardeux de croire qu'une alliance militaire constitue une garantie de sécurité réelle. La Défense doit être assumée par ceux dont elle assure la sécurité et l'indépendance, que ce soit à l'échelon national ou européen. Le sort de la Pologne en 1939, dont la sécurité face à l'Allemagne nazie dépendait de la France et la Grande-Bretagne nous rappelle combien ce type de délégation est risqué. Ceci est d'autant plus vrai que le

centre de gravité des intérêts stratégiques des Etats-Unis a basculé vers le Pacifique et l'Asie. Il n'y a là aucun reproche à faire à l'Administration Obama, il nous faut simplement être lucide et assumer nous même notre avenir et l'exercice de notre souveraineté.

Le dernier problème que pose la délégation à autrui, de la politique de défense, est d'ordre démocratique. En effet, comment justifier le transfert du risque de vie ou de mort que prennent les hommes et les femmes des forces armées pour notre sécurité, sur des jeunes gens issus la société américaine et pour être plus précis des catégories sociales les plus défavorisées de celle-ci ? Il y a là pour le moins sujet à interrogation. Le problème se pose également d'un point de vue de la légitimité, une intervention armée doit être approuvée par le corps social, Nation ou Union européenne. C'est à dire que ceux qui la conduisent doivent être issus du corps social au nom de laquelle elle est menée. Le choix de la délégation de responsabilité militaire apparait finalement comme une forme de retour au mercenariat d'Ancien Régime.

### **Relancer l'Europe de la défense**

L'affirmation d'une Europe politique passe aussi par l'émergence d'une politique de défense autonome. On ne peut séparer la question de la construction d'une Europe politique de celle de la constitution d'une défense européenne, elles sont consubstantiellement liées. Pour saisir l'importance de l'enjeu il convient de se rappeler que

la voix de l'Europe ne portera dans le monde que si celle-ci est indépendante et libérée de toute influence. De la même manière, nous ne pouvons prétendre à la force de notre message de transformation écologique et sociale des rapports internationaux, à l'adoption de mesures sociales et environnementales, si nous subissons une forme de dépendance en matière de sécurité. L'indépendance en matière de Défense est l'une des conditions d'une diplomatie efficace, nécessaire à l'adoption de règles environnementales et sociales dans la mondialisation.

Il faut donc remettre sur le métier l'ouvrage de la construction d'une défense européenne. Cependant soyons clairs, le parcours sera long et difficile. Nous partons de loin, et même si le projet d'une défense européenne est apparu dès 1992 dans le Traité de Maastricht, la réalité opérationnelle de celle-ci reste un objectif lointain tant dans la convergence des politiques étrangères, comme en témoigne certaines divergences sur l'intervention en Libye, que dans la faiblesse des institutions européennes en matière de défense.

Cette situation est paradoxale car dans le même temps on constate que la plupart des interventions militaires auxquelles les forces françaises participent sont conduites dans un contexte multilatéral. Aujourd'hui, et vraisemblablement encore plus à l'avenir, nous ne serons plus seuls sur le terrain et ce, autant par nécessité

politique, la constitution de coalitions internationales comme source de légitimité, que par obligation opérationnelle. Aucun Etat européen ne dispose aujourd'hui des moyens nécessaires à la conduite d'une opération de grande envergure dans la durée. Le besoin d'Europe est donc évident mais la politique ayant horreur du vide, c'est l'OTAN qui remplit cette fonction.

L'Agence Européenne de Défense fait malheureusement figure de parent pauvre avec son budget annuel de 30 millions d'Euros (chiffre 2010) dont moins de 9 millions destinés aux crédits opérationnels. Comment peut-on croire qu'avec à peine plus d'une centaine de collaborateurs cette institution placée sous l'autorité de Catherine Ashton, pourrait avoir une influence significative pour l'émergence d'une authentique politique de défense entre les 26 Etats participants<sup>(3)</sup>.

Alors que ce besoin est de plus en plus évident, l'Europe de la défense est en net recul. L'Union européenne n'a pas mis en œuvre les éléments d'une politique propre en matière de défense. Ainsi, elle ne dispose toujours pas d'une cellule de planification militaire (élément de base d'une convergence continentale) et, au contraire, elle a vu disparaître sa cellule de planification des affaires civiles (action d'accompagnement de type humanitaire,

---

(3) Le Danemark n'est pas membre de l'Agence

administrative, sociales etc...des interventions armées). Bien sur, certaines coopérations demeurent, mais elles ont à peine le niveau et l'importance que celles connues avec les projets industriels bilatéraux ou multilatéraux dans les années 70 et 80.

Pire même, le « Paquet défense » constitué de deux Directives européennes sur les ventes de matériels militaires ne contribue pas à renforcer la sécurité de l'Union et est même dangereuse en matière de vente d'armes. . Ces Directives<sup>(4)</sup> prévoient une libre circulation des matériels militaires parmi les Etats membres au nom de la sacro-sainte concurrence et elles instaurent le contrôle a posteriori. Ceci est inacceptable, le matériel militaire n'est pas une marchandise « banale », son commerce international comme au sein de l'Union européenne doit être fortement réglementé et soumis à un strict contrôle démocratique préalable. De plus, cela conduit à des risques réels de réexportation vers des clients non désirés de matériels vendus dans un premier temps à un Etat éligible pour la vente mais lui même peu scrupuleux en matière de réexportation (pratique courante pour contourner les mesures d'embargo sur les ventes d'armes). Nous avons besoin au contraire d'un plus grand contrôle et celui-ci doit s'exercer à priori par le Parlement et non plus seulement par l'exécutif. (Nous

---

(4) Directive du 6 mai 2009 (2009/43/CE) simplifiant les conditions des transferts de produits liés à la défense et la Directive du 13 juillet 2009 (2009/81/CE) instituant la libre concurrence en matière de matériels militaires.

reviendrons dans un autre article sur les problèmes de politique d'armement et de commerce de matériel militaire).

A l'aube du débat présidentiel, seul niveau où ces questions sont débattues, nous devons nous en saisir et les aborder sans tabou mais avec lucidité et conviction. L'écologie politique, comme force de gouvernement ne peut faire l'économie d'une réflexion sérieuse sur une politique de défense et de sécurité nationale et européenne réaliste, pacifique, humaniste et portée vers l'avenir. Alors, ouvrons ce débat !



## Revue de presse du 28 juin 2011

### 1. Planète

- **La bioéconomie de la dernière chance.**

Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Est-il problème économique plus important et plus urgent que la survie de l'humanité ? En 2050, le monde comptera environ 9 milliards d'habitants, aspirant tous, légitimement aux niveaux de vie des peuples actuellement développés. Dans une tribune publiée dans le monde, René Passet, professeur d'économie à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne met au cœur de la survie de l'humanité la capacité qu'elle aura à innover. A contre-courant d'une écologie « conservatrice ». [Lire l'article](#)

- **Les négociations climat semblent dans l'impasse**

Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)

La suite à donner au protocole de Kyoto, qui arrive à échéance en 2012, plombe le prochain sommet de Durban. Le Japon, le Canada et la Russie ont déjà averti qu'ils ne résigneraient pas un nouvel accord si la Chine et les États-Unis ne limitaient pas leurs rejets de CO2. [Lire l'article](#)

- **Gaspillage alimentaire, la FAO rend son rapport**

Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr)

Plus d'un milliard de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année, affirme dans un rapport le fonds des Nations unies pour l'alimentation (FAO), qui appelle à «*réduire les déchets alimentaires pour nourrir le monde*». [Lire l'article](#)

## 2. Économie :

- « Réguler les entreprises transnationales. 46 propositions », préface de Mireille Delmas-Marty.

Source : [www.nouvelobs.com](http://www.nouvelobs.com)

Comment empêcher les multinationales de causer des ravages écologiques et humains à l'autre bout de la planète? Par exemple en révisant la notion de responsabilité, au cœur même du Code civil. C'est ce que proposent les avocats William Bourdon et Yann Queinnec, dans cahier de 46 propositions juridiques de haute volée publié par leur association: Sherpa.

[Lire les propos des auteurs](#)

Le cahier est téléchargeable gratuitement sur le site : <http://www.asso-sherpa.org/archives/1268>

**Retrouvez toutes les informations concernant l'association du Pré sur notre site internet**

[www.republique-ecologique.fr](http://www.republique-ecologique.fr)



## Bulletin d'adhésion au PRÉ

**Je soussigné(e)**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

.....

**E-mail :** .....

déclare adhérer à l'association le PRÉ et avoir pris connaissance de sa charte et de ses statuts.

Fait à

le :

Signature :